



**Montreal Teachers Association
Association des enseignantes et enseignants de Montréal**

Dest. :	Membres de l'AEEM
Exp. :	Peter Sutherland
Objet :	Échelle salariale 2024-2025

Les paies de l'année scolaire en cours seront versées du 22 août 2024 au 7 août 2025, un jeudi sur deux. Vous trouverez ci-dessous l'échelle salariale en vigueur pour le personnel enseignant régulier et sous contrat, indiquant le salaire annuel actuel ainsi que l'augmentation qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2025 (soit le 141^e jour de travail de l'année scolaire).

ÉCHELON*	SALAIRE ANNUEL ACTUEL	SALAIRE ANNUEL AU 1 ^{ER} AVRIL 2025
1	51 461 \$	52 799 \$
2	54 899 \$	56 326 \$
3	60 041 \$	61 602 \$
4	62 409 \$	64 032 \$
5	64 871 \$	66 558 \$
6	67 429 \$	69 182 \$
7	70 088 \$	71 910 \$
8	72 851 \$	74 745 \$
9	75 726 \$	77 695 \$
10	78 711 \$	80 757 \$
11	80 426 \$	82 517 \$
12	83 845 \$	86 025 \$
13	87 409 \$	89 682 \$
14	91 123 \$	93 492 \$
15	94 994 \$	97 464 \$
16	100 246 \$	102 857 \$

* On accorde à l'enseignant.e l'échelon qui correspond à son année d'expérience actuelle, majoré de :

- 2 échelons si sa scolarité est évaluée à 17 ans;
- 4 échelons si sa scolarité est évaluée à 18 ans;
- 6 échelons si sa scolarité est évaluée à 19 ans ou plus, sans doctorat de 3e cycle;
- 8 échelons si sa scolarité est évaluée à 19 ans ou plus, avec doctorat de 3e cycle.

	TAUX HORAIRE ACTUEL	TAUX HORAIRE AU 1 ^{ER} AVRIL 2025
ÉD. DES ADULTES ET FORM. PROF. (SANS QUALIFICATION LÉGALE)	72,85 \$	74,74 \$
ÉD. DES ADULTES ET FORM. PROF. (AVEC QUALIFICATION LÉGALE)	78,71 \$	80,75 \$
SUPPLÉANCE OCCASIONNELLE (SANS QUALIFICATION LÉGALE)	51,46 \$	52,79 \$
SUPPLÉANCE OCCASIONNELLE (AVEC QUALIFICATION LÉGALE)	60,04 \$	61,60 \$